

RAPPORT SUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Région de l'Atlantique



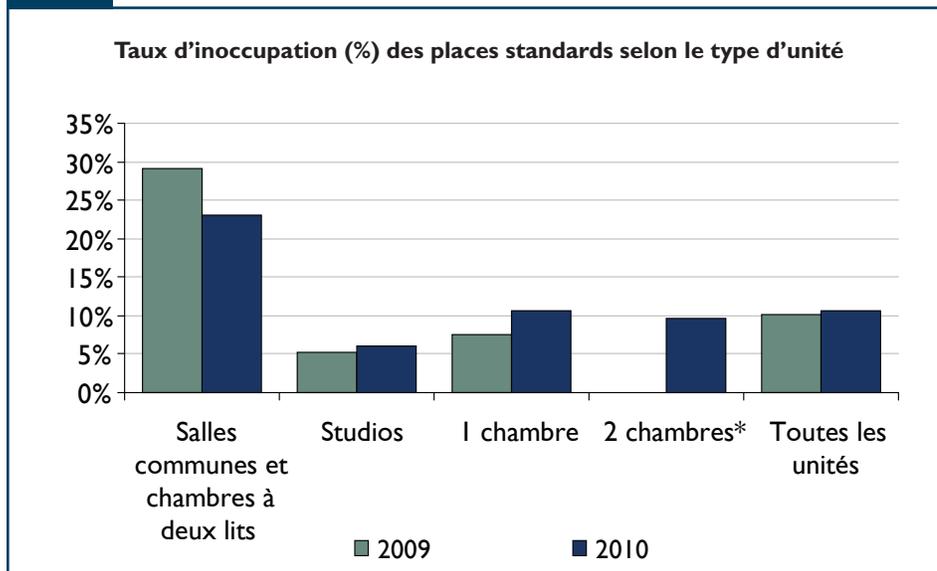
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : 2010

Faits saillants

- Le taux d'inoccupation global des places standards dans les résidences pour personnes âgées des provinces atlantiques s'élevait à 10,7 % à l'hiver 2010, alors qu'il était de 10,2 % un an plus tôt.
- Pour sa part, le loyer moyen s'élevait à 2 232 \$.
- L'Enquête a porté sur 136 résidences situées dans les provinces atlantiques, qui comptaient au total 5 931 places et 5 416 résidents.

Figure 1



Source : SCHL

*Les taux d'inoccupation des unités de deux chambres n'ont pas été diffusés en 2009.

Table des matières

- 1 Faits saillants
- 3 Introduction
- 3 Le Nouveau-Brunswick continue d'afficher le plus faible taux d'inoccupation
- 4 Le Nouveau-Brunswick offre le plus grand nombre de places
- 4 Les loyers les plus élevés ont été relevés en Nouvelle-Écosse, et les plus faibles, à Terre-Neuve-et-Labrador
- 6 Tableaux de données
- 13 Méthode d'enquête
- 13 Définitions
- 14 Au coeur de l'habitation

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT

à cette publication et à d'autres rapports du Centre d'analyse de marché de la SCHL en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse www.schl.ca/marchedelhabitation. C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est gratuite.

Taux d'inoccupation des places standards en Atlantique



Introduction

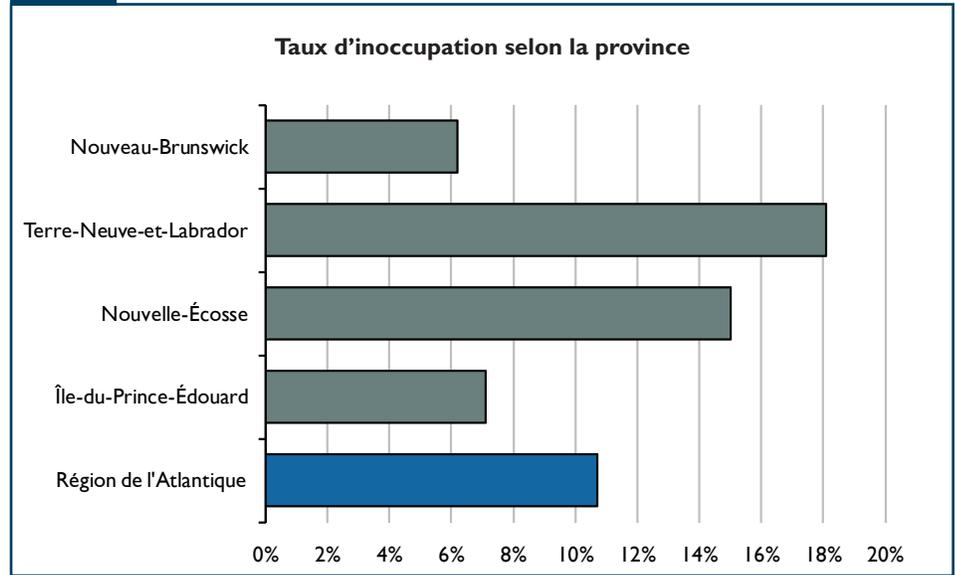
L'Enquête nationale sur les résidences pour personnes âgées est effectuée chaque année par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Au Canada atlantique, 136 résidences ont été visées par l'Enquête de 2010, et celles-ci étaient à la fois conformes aux critères établis et gérées par des personnes ayant accepté de prêter leur concours à la SCHL. Ces 136 résidences comptaient 5 931 places.

Pour être incluses dans l'Enquête, les résidences doivent respecter trois critères. D'abord, la majorité des occupants doit avoir au moins 65 ans. Ensuite, les résidences doivent offrir, sur place, des repas ou des services médicaux. Sont toutefois exclues de l'univers de l'Enquête les résidences dans lesquelles tous les occupants reçoivent des soins assidus (au moins une heure et demie de soins par jour), par exemple les centres d'hébergement et les établissements de soins de longue durée. Enfin, les résidences doivent compter au moins dix places.

Une « place standard » est un espace occupé par un résident qui reçoit un niveau standard de soins, c'est-à-dire moins d'une heure et demie de soins

Taux d'inoccupation (%) places standard		
	2009	2010
Terre-Neuve-et-Labrador	18,9 ^a	18,1 ^a
Île-du-Prince-Édouard	9,3 ^a	7,1 ^a
Nouvelle-Écosse	7,3 ^b	15,0 ^a
Nouveau-Brunswick	6,4 ^c	6,2 ^b
Québec	7,9 ^a	8,4 ^a
Ontario	13,3 ^a	16,4 ^a
Manitoba	7,8 ^a	7,9 ^a
Saskatchewan	3,4 ^a	6,2 ^a
Alberta	5,9 ^a	12,2 ^a
Colombie-Britannique	7,5 ^a	10,4 ^a
Canada	9,2^a	10,8^a

Figure 2



Source : SCHL

par jour (par opposition aux soins assidus). Une place non standard est occupée par un résident qui reçoit des soins assidus, qui est logé de façon temporaire (soins de relève) ou qui paie un loyer subventionné ou inférieur au prix du marché.

Le Nouveau-Brunswick continue d'afficher le plus faible taux d'inoccupation

Au Canada atlantique, le taux d'inoccupation global des places dans les résidences pour personnes âgées se chiffrait à 10,7 % en 2010, légèrement en hausse par rapport au taux de 10,2 % relevé en 2009. C'est au Nouveau-Brunswick que le taux d'inoccupation était le plus faible, soit 6,2 %. Il était également quelque peu inférieur à celui de l'an dernier (6,4 %). Pour la deuxième année de suite, Terre-Neuve-et-Labrador a affiché le taux d'inoccupation le plus élevé (18,1 % contre 18,9 % en 2009). La plus forte progression d'une année sur l'autre a été observée en Nouvelle-Écosse, où le taux d'inoccupation a plus que doublé, puisqu'il est passé de 7,3 % en 2009 à 15 % cette année.

À l'Île-du-Prince-Édouard, le taux d'inoccupation des places standards dans les résidences pour personnes âgées a reculé de 2,2 points de pourcentage pour s'établir à 7,1 % en 2010.

Les salles communes et les chambres à deux lits sont les seules unités pour lesquelles le taux d'inoccupation a diminué en 2010 (il a baissé de 6,1 points de pourcentage). Toutefois, ces types d'unités sont demeurés les moins prisés, et leur taux d'inoccupation a dépassé tous les autres (23 % en 2010). Les studios et les chambres à deux lits ont enregistré les taux d'inoccupation les plus faibles, soit 6,1 % et 9,6 %, respectivement.

Si l'on compare les taux d'inoccupation avec les loyers, on constate que les places standards parmi les plus chères tendent à avoir un taux d'inoccupation inférieur à la moyenne. En effet, les places se louant de 2 000 \$ à 2 499 \$ et 2 500 \$ et plus ont affiché un taux d'inoccupation moyen de 7,4 % en 2010 comparativement à 6 % et à 3,9 %, respectivement, en 2009. Au contraire,

le taux d'inoccupation moyen des places standards qui se louaient moins de 1 500 \$ et de 1 500 \$ à 1 999 \$ était supérieur à la moyenne régionale, qui se chiffrait à 17,3 % et à 14,5 %, respectivement.

Le Nouveau-Brunswick offre le plus grand nombre de places

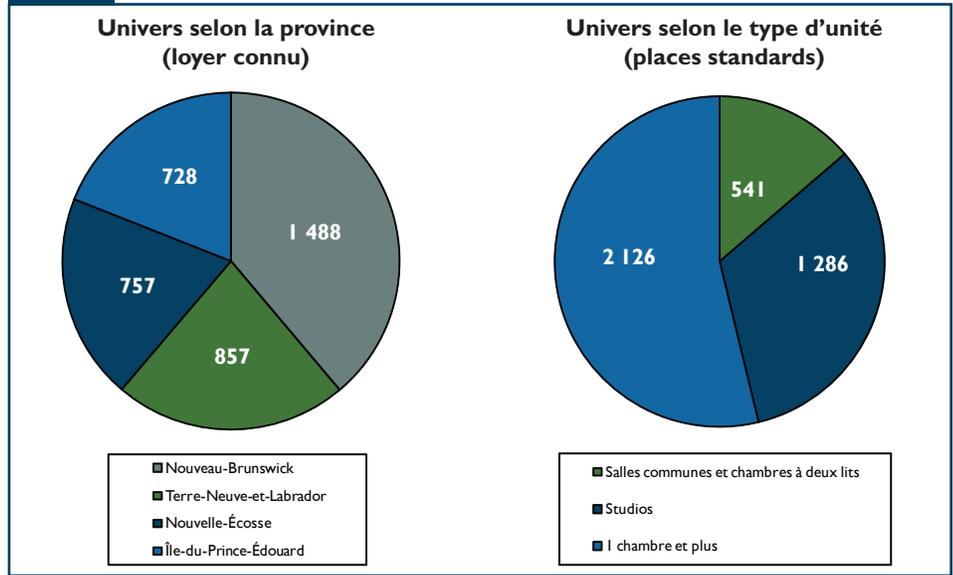
Dans la région de l'Atlantique, l'Enquête de 2010 a porté sur 136 résidences pour personnes âgées comptant au total 5 416 occupants et 5 931 places, dont 3 953 (66 %) places standards. La SCHL a pu recueillir des renseignements sur presque toutes les places standards (3 830 sur 3 953). La majeure partie de ces 3 830 places standards se trouvent au Nouveau-Brunswick (1 488 places ou 39 %). Les autres sont réparties entre Terre-Neuve-et-Labrador (22 %), la Nouvelle-Écosse (20 %) et l'Île-du-Prince-Édouard (19 %).

Les salles communes et les chambres à deux lits demeurent les types de places standards les moins courants (14 % du nombre total de places en résidence). Les studios constituent 32 % du stock total de places, tandis que les unités les plus grandes, notamment les logements de une ou de deux chambres représentent 54 % de ce parc résidentiel.

Pour ce qui est du loyer moyen, on constate que 23 % des places standards se louaient moins de 1 850 \$ par mois au moment de l'Enquête. Un quart des places avaient un loyer mensuel variant de 1 850 \$ à 2 099 \$ et, pour un peu plus de 50 % des places, le loyer était supérieur à 2 100 \$.

Presque toutes les places (92,6 %) ayant fait l'objet de l'Enquête étaient assorties de trois repas par jour, dont

Figure 3



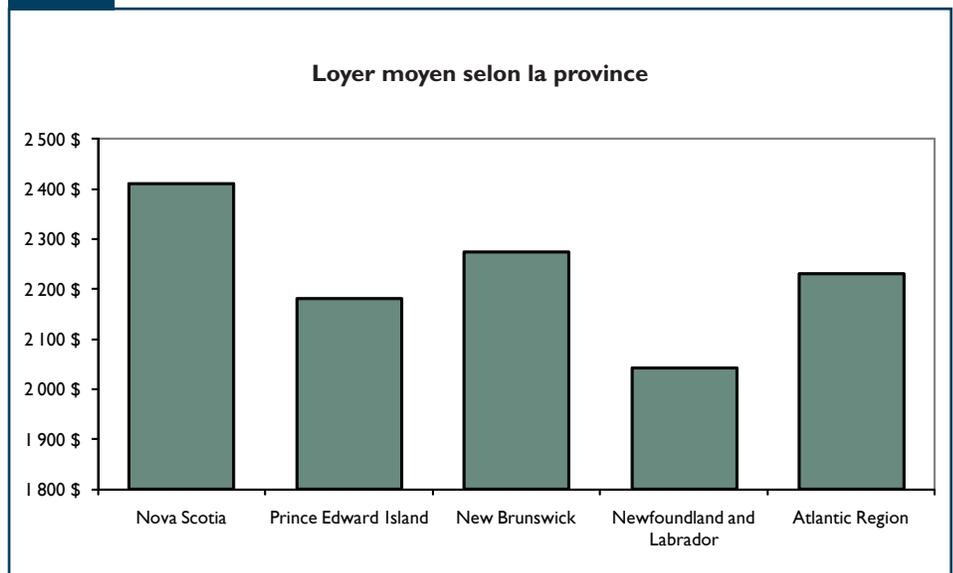
Source : SCHL

le coût était inclus dans le loyer. La vaste majorité (84,5 %) des places recensées disposait d'un système d'appel accessible 24 heures par jour, et pour 30 % des places dénombrées, des services médicaux étaient offerts sur place. En outre, pour le quart (26,2 %) des places, une infirmière autorisée était présente sur les lieux.

Les loyers les plus élevés ont été relevés en Nouvelle-Écosse, et les plus faibles, à Terre-Neuve-et-Labrador

Au Canada atlantique, le loyer moyen des places standards dans les résidences pour personnes âgées s'élevait à 2 232 \$ en 2010. C'est

Figure 4

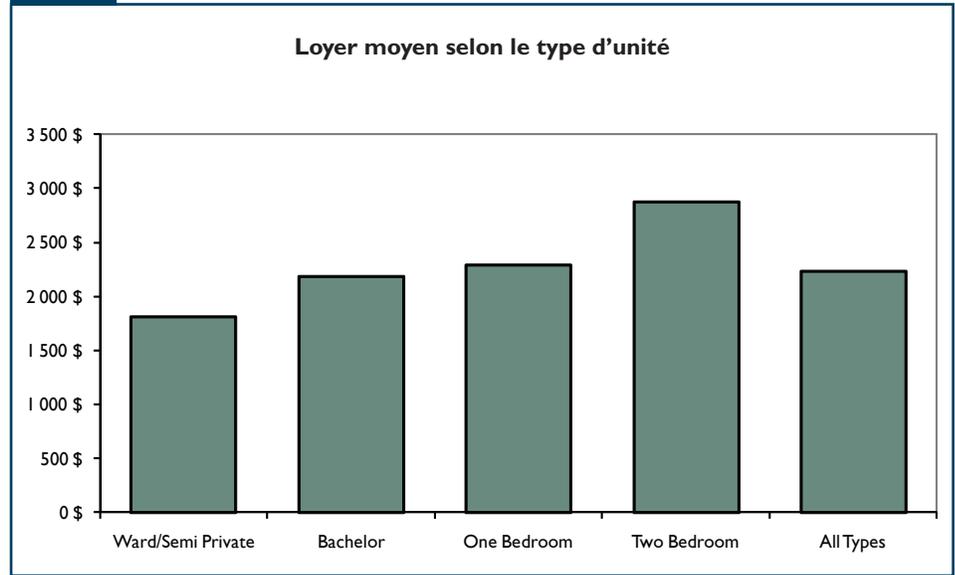


Source : SCHL

en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick que le loyer moyen était le plus élevé (2 412 \$ et 2 275 \$, respectivement). À Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, le loyer moyen était de 2 042 \$ et de 2 181 \$, respectivement.

Les unités de deux chambres se louaient le plus cher (2 875 \$), tandis que le loyer moyen des studios et des unités de une chambre se chiffrait à 2 187 \$ et à 2 288 \$, respectivement. Pour une place en salle commune et dans une chambre à deux lits, les résidents devaient payer en moyenne 1 811 \$.

Figure 5



Source : SCHL

TABLEAUX COMPRIS DANS LE RAPPORT SUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES - ATLANTIQUE

Tableaux standards

- 1.1 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon la zone et le type d'unité
- 1.2 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon la zone et la fourchette de loyers (\$)

- 2.1 Univers des places standards selon la zone et le type d'unité
- 2.3 Univers des unités standards selon la zone et la fourchette de loyers (\$)
- 2.4 Proportion (%) d'immeubles où les services sont offerts selon la taille de l'immeuble et la zone
- 2.5 Proportion (%) d'immeubles où les résidents ont accès à certaines commodités selon la taille de l'immeuble et la zone
- 2.6 Univers, nombre de résidents et taux d'attraction (%) selon la zone

- 3.1 Loyer moyen (\$) des places standards selon la zone et le type d'unité

Tableaux optionnels

- O1 Proportion (%) d'unités meublées selon la zone
- O2 Proportion (%) d'unités assorties d'un service de repas (forfait type) selon la zone

I.1 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon le type d'unité Région de l'Atlantique

Province	Salles communes et chambres à deux lits		Studios		1 chambre		2 chambres		Toutes les unités	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
	Terre-Neuve-et-Labrador	43,1 ^a	33,5 ^a	--	--	9,6 ^b	12,5 ^a	**	**	18,9 ^a
Île-du-Prince-Édouard	17,2 ^a	10,8 ^a	4,2 ^b	5,9 ^a	**	++	--	--	9,3 ^a	7,1 ^a
Nouvelle-Écosse	--	38,1 ^a	6,6 ^b	8,6 ^a	8,4 ^b	17,7 ^a	**	16,2 ^a	7,3 ^b	15,0 ^a
Nouveau-Brunswick	--	++	5,4 ^d	5,1 ^d	5,3 ^d	6,2 ^c	++	++	6,4 ^c	6,2 ^b
Région de l'Atlantique	29,1^a	23,0^a	5,3^b	6,1^b	7,5^b	10,6^a	++	9,6	10,2^a	10,7^a

I.2 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon la fourchette de loyers (\$) Région de l'Atlantique

Province	Moins de 1 500 \$		1 500 à 1 999 \$		2 000 à 2 499 \$		2 500 \$ et plus		Total des places dont le loyer est connu	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
	Terre-Neuve-et-Labrador	**	**	26,7 ^a	22,5 ^a	6,3 ^c	14,2 ^a	4,2 ^c	8,5 ^a	18,9 ^a
Île-du-Prince-Édouard	--	--	12,0 ^a	7,0 ^a	10,4 ^a	1,6 ^a	0,6 ^a	**	9,3 ^a	5,7 ^a
Nouvelle-Écosse	**	19,6 ^d	9,1 ^c	14,7 ^c	**	10,5 ^a	5,8 ^d	16,1 ^a	6,3 ^b	14,3 ^a
Nouveau-Brunswick	5,7 ^d	14,4 ^a	**	**	5,9 ^d	5,9 ^c	4,8 ^b	++	6,4 ^c	5,9 ^b
Région de l'Atlantique	9,3^c	17,3^a	17,7^a	14,5^a	6,0^c	7,4^b	3,9^b	7,4^b	10,1^a	10,3^a

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

** Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique
-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

2.1 Univers des places standards selon le type d'unité
Région de l'Atlantique

Province	Salles communes et chambres à deux lits	Studios	1 chambre et plus	Toutes les unités
Terre-Neuve-et-Labrador	238 a	--	627 a	865 a
Île-du-Prince-Édouard	235 a	481 a	39 a	755 a
Nouvelle-Écosse	21 a	267 a	498 a	786 a
Nouveau-Brunswick	++	538 b	962 a	1 547 a
Région de l'Atlantique	541 a	1 286 a	2 126 a	3 953 a

2.3 Univers des places standards selon la fourchette de loyers (\$)
Région de l'Atlantique

Province	Moins de 1 850 \$	1 850 à 2 099 \$	2 100 \$ et plus	Total des places dont le loyer est connu
	% du total ¹	% du total ¹	% du total ¹	
Terre-Neuve-et-Labrador	50,1% a	17,3% a	32,8% a	857
Île-du-Prince-Édouard	9,9% a	57,3% a	32,8% a	728
Nouvelle-Écosse	21,1% a	6,1% a	72,8% a	757
Nouveau-Brunswick	15,5% a	23,4% a	61,1% a	1 488
Région de l'Atlantique	23,3% a	25,1% a	51,7% a	3 830

¹ Pourcentage du nombre total de places dont le loyer est connu.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

** Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique

-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

2.4 Proportion (%) d'immeubles où certains services sont offerts¹
selon la taille de l'immeuble
Région de l'Atlantique

Province	Repas						Services médicaux sur place	Infirmière diplômée sur place	Système d'appel 24 h
	Optionnels	Nombre de repas inclus dans le loyer							
		1	2	3					
Terre-Neuve-et-Labrador	0,0 b	0,0 b	0,0 b	100,0 a	3,9 d	7,3 a	63,4 a		
10 à 49	0,0 b	0,0 b	0,0 b	100,0 a	2,8 c	4,9 a	53,2 a		
50 à 89	0,0 c	0,0 c	0,0 c	100,0 a	0,0 c	7,6 a	92,4 a		
90 et plus	**	**	**	**	**	**	**		
Île-du-Prince-Édouard	0,0 c	0,0 c	0,0 c	100,0 a	++	61,9 a	100,0 a		
10 à 49	0,0 c	0,0 c	0,0 c	100,0 a	++	56,8 a	100,0 a		
50 à 89	**	**	**	**	**	**	**		
90 et plus	--	--	--	--	--	--	--		
Nouvelle-Écosse	0,0 a	13,8 a	17,2 a	69,0 a	79,3 a	27,6 a	100,0 a		
10 à 49	0,0 a	8,3 a	8,3 a	83,3 a	75,0 a	33,3 a	100,0 a		
50 à 89	**	**	**	**	**	**	**		
90 et plus	**	**	**	**	**	**	**		
Nouveau-Brunswick	3,6 a	0,0 b	0,0 b	96,4 a	++	++	96,4 a		
10 à 49	5,4 b	0,0 c	0,0 c	94,6 a	++	++	94,6 a		
50 à 89	**	**	**	**	**	**	**		
90 et plus	++	++	++	100,0 a	++	++	100,0 a		
Région de l'Atlantique	0,7 a	2,9 a	3,7 a	92,6 a	30,1 a	26,2 a	84,5 a		
10 à 49	1,0 a	2,0 a	2,0 a	95,1 a	29,6 a	24,3 a	80,3 a		
50 à 89	0,0 c	3,9 a	11,7 a	84,4 a	24,8 d	29,3 d	96,1 a		
90 et plus	++	12,2 d	++	87,8 a	++	++	100,0 a		

¹ On considère que les services sont compris dans les loyers d'un immeuble donné s'ils sont inclus dans le loyer de la majorité des places.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

** Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique
 -- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

2.5 Proportion (%) d'immeubles où les résidents ont accès à certaines commodités¹ selon la taille de l'immeuble Région de l'Atlantique

Province	Pharmacie	Services de transport	Piscine	Piscine thermale/spa	Salle de cinéma	Salle d'exercice	Internet
Terre-Neuve-et-Labrador	3,9 d	92,7 a	0,0 b	0,0 b	1,8 a	3,6 a	23,9 a
10 à 49	2,8 c	95,1 a	0,0 b	0,0 b	0,0 b	0,0 b	17,4 d
50 à 89	0,0 c	92,4 a	0,0 c	0,0 c	0,0 c	7,6 a	38,1 a
90 et plus	**	**	**	**	**	**	**
Île-du-Prince-Édouard	0,0 c	69,9 a	0,0 c	4,5 d	4,2 a	69,9 a	61,0 a
10 à 49	0,0 c	67,0 a	0,0 c	5,7 d	5,3 a	61,7 a	++
50 à 89	**	**	**	**	**	**	**
90 et plus	--	--	--	--	--	--	--
Nouvelle-Écosse	11,5 a	51,7 a	3,4 a	10,3 a	37,9 a	37,9 a	46,4 a
10 à 49	14,3 a	45,8 a	4,2 a	12,5 a	25,0 a	25,0 a	34,8 a
50 à 89	**	**	**	**	**	**	**
90 et plus	**	**	**	**	**	**	**
Nouveau-Brunswick	0,0 b	68,8 a	3,6 a	++	++	++	++
10 à 49	0,0 c	++	0,0 c	0,0 c	++	++	++
50 à 89	**	**	**	**	**	**	**
90 et plus	++	100,0 a	++	++	++	++	++
Région de l'Atlantique	3,9 b	75,0 a	1,5 a	4,7 c	14,4 c	32,6 a	38,9 a
10 à 49	4,2 b	72,6 a	1,0 a	4,0 b	11,0 d	23,6 a	30,1 a
50 à 89	0,0 c	80,5 a	0,0 c	++	++	52,7 a	64,4 a
90 et plus	12,2 d	87,8 a	12,2 d	12,2 d	++	++	++

¹ On considère que les services sont compris dans les loyers d'un immeuble donné s'ils sont inclus dans le loyer de la majorité des places.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

** Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique
-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

2.6 Univers, nombre de résidents et taux d'attraction (%)
Région de l'Atlantique

Région	Nombre total de places	Taux d'inoccupation global (%)		Nombre de résidences	Nombre de résidents	Population estimative des 75 ans et plus ¹	Taux d'attraction ² (%)
		2009	2010				
Terre-Neuve-et-Labrador	2 472	14,2 a	16,9 a	55	2 080 a	33 500	6,2
Région d'Avalon	993	13,9 a	18,1 a	22	840 a		
Centre et Est	864	15,0 a	16,0 a	19	726 a		
Labrador et Ouest	615	13,6 c	16,4 a	14	514 a		
Île-du-Prince-Édouard	912	8,8 a	6,6 a	24	880 a	9 700	9,1
Comtés de Kings et de Prince	357	9,6 a	10,1 a	9	330 a		
Queens	555	8,3 a	4,3 a	15	550 a		
Nouvelle-Ecosse	796	8,3 b	15,2 a	29	714 a	67 800	1,1
Halifax	356	**	4,5 a	7	353 a		
Nord de la N.-É. et Cape Breton	129	3,6 d	10,1 a	5	128 a		
Sud de la N.-É. et vallée de l'Annapolis	311	14,8 c	29,6 a	17	233 a		
Nouveau-Brunswick	1 751	6,6 c	5,6 b	28	++	54 200	++
Nord-Ouest, Nord-Est et Centre	456	8,4 c	8,6 a	10	447 a		
Sud-Ouest et Sud-Est	1 295	5,7 d	4,6 c	18	++		
Région de l'Atlantique	5 931	10,3 a	11,8 a	136	5 416 c	165 200	3,3

¹ Source : Statistique Canada (Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2005-2031, scénario 3)

² Taux d'attraction : proportion de la population des 75 ans et plus vivant dans les résidences incluses dans l'univers de l'Enquête.

3.1 Loyer moyen (\$) des places standards selon le type d'unité
Région de l'Atlantique

Province	Salles communes et chambres à deux lits	Studios	1 chambre	2 chambres	Toutes les unités
Terre-Neuve-et-Labrador	1 619 a	--	2 115 a	**	2 042 a
Île-du-Prince-Édouard	1 914 a	2 326 a	2 100 a	--	2 181 a
Nouvelle-Ecosse	**	2 066 a	2 527 a	3 110 a	2 412 a
Nouveau-Brunswick	**	2 131 a	2 296 a	2 775 b	2 275 a
Région de l'Atlantique	1 811 a	2 187 a	2 288 a	2 875 a	2 232 a

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

** Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique
 -- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

O1 Proportion (%) d'unités meublées		
Région de l'Atlantique		
Province	Pour cent	
	2009	2010
Terre-Neuve-et-Labrador	99,3 ^a	99,9 ^a
Île-du-Prince-Édouard	92,8 ^a	94,3 ^a
Nouvelle-Écosse	++	9,5 ^a
Nouveau-Brunswick	25,9 ^d	40,7 ^a
Région de l'Atlantique	67,9 ^a	64,9 ^a

O2 Proportion (%) d'unités assorties d'un service de repas (forfait type)		
Région de l'Atlantique		
Province	Pour cent	Nombre moyen de repas
Terre-Neuve-et-Labrador	99,9 ^a	3,0
Île-du-Prince-Édouard	94,3 ^a	3,0
Nouvelle-Écosse	91,3 ^a	2,6
Nouveau-Brunswick	85,1 ^a	2,7
Région de l'Atlantique	92,7 ^a	2,8

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

** Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique

-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

Méthode d'enquête

La Société canadienne d'hypothèques et de logement a réalisé en février et en mars son enquête nationale sur les résidences pour personnes âgées. Cette enquête annuelle est effectuée depuis 2009 dans tous les centres urbains des dix provinces.

L'Enquête porte uniquement sur les résidences d'initiative privée et les résidences sans but lucratif où les locataires, âgés en majorité de 65 ans et plus, ont accès à divers services qui ne sont pas offerts dans les ensembles de logements locatifs traditionnels (repas, entretien ménager, lessive, etc.). Pour être incluses dans l'Enquête, les résidences doivent offrir des repas sur place. (Ce critère est différent de celui utilisé dans l'Enquête de l'an dernier, qui incluait les résidences offrant sur place soit des repas, soit des services médicaux.)

En sont cependant exclues les résidences dont tous les occupants reçoivent des soins assidus (au moins une heure et demie de soins par jour), par exemple les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins de longue durée. Ont également été exclues, pour le Québec, l'Ontario et les Prairies, les résidences ayant moins de dix unités, et, pour l'Atlantique et la Colombie-Britannique, celles comptant moins de cinq unités.

L'Enquête a été menée par une combinaison des moyens suivants : téléphone, télécopieur et courriel. L'information a été obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou de l'administrateur. Les résultats de l'Enquête témoignent de la conjoncture du marché au moment de sa réalisation. Ils sont pondérés en fonction de l'univers d'enquête et rajustés pour tenir compte des taux de non-réponse. Les données de 2009 parues dans la présente édition du rapport pourraient différer de celles publiées dans l'édition de l'an dernier en raison des modifications apportées aux zones d'enquête en 2010. Le degré de fiabilité statistique est indiqué dans les tableaux de données. Pour en savoir davantage sur la fiabilité des données, cliquez [ici](#).

Toutes les données publiées, sauf celles qui portent sur l'offre d'unités neuves, concernent uniquement les résidences qui, au moment de l'Enquête, étaient ouvertes depuis au moins un an.

Définitions

Place : Espace résidentiel locatif. Exemples : un lit dans une chambre à deux lits ou une salle commune, une chambre individuelle ou un studio, un logement de une ou deux chambres. Dans la plupart des cas, il y a une seule place par **unité**. Les cas faisant exception sont ceux où l'unité est divisée et peut être louée à plus d'une personne, comme les chambres à deux lits et les salles communes. Sauf indications contraires, les données sur les places se rapportent à toutes les places, peu importe le type d'unité.

Place standard : Place occupée par un résident qui reçoit un niveau standard de soins (moins d'une heure et demie de soins par jour). Le terme utilisé pour désigner ce type de place peut varier d'une région à l'autre du pays. Dans les cas où il n'y a aucuns frais pour les soins additionnels, il est possible que les chiffres estimatifs concernant les places standards incluent certaines places pour lesquelles l'occupant reçoit des soins supplémentaires.

Place avec soins assidus : Place occupée par un résident qui reçoit au moins une heure et demie de soins par jour (par exemple, personnes souffrant d'Alzheimer ou de démence et personnes à mobilité réduite).

Place de soins de relève : Place servant à loger temporairement une personne qui réside habituellement ailleurs que dans la résidence.

Place hors marché ou subventionnée : Place dont le loyer est inférieur au loyer du marché ou place occupée par un résident subventionné.

Loyer : Montant réel que paient les résidents pour occuper leur place et obtenir tous les services obligatoires. Il exclut les services optionnels. Le loyer des places vacantes correspond au montant que demande le propriétaire.

Place vacante : Place qui n'est pas occupée au moment de l'Enquête et qui est prête à accueillir un nouveau locataire.

Remerciements

L'Enquête sur les résidences pour personnes âgées ne pourrait pas être effectuée sans la collaboration des propriétaires, des gestionnaires et des administrateurs. La SCHL les remercie du temps et des efforts qu'ils ont consacrés à lui fournir des renseignements exacts en temps voulu. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de diffuser de l'information qui profite à l'ensemble du secteur de l'habitation.

Confidentialité

Les renseignements fournis dans le cadre de cette enquête demeurent strictement confidentiels. La SCHL s'en servira uniquement pour produire des statistiques et des ensembles de données anonymes qui ne permettent pas d'identifier des particuliers, des ménages, des entreprises ou des immeubles.

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce depuis plus de 60 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un éventail de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante : www.schl.ca
Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone : 1-800-668-2642 ou par télécopieur : 1-800-245-9274.
De l'extérieur du Canada : 613-748-2003; télécopieur : 613-748-2016.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le www.schl.ca/marchedelhabitation

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au www.schl.ca/marchedelhabitation

Pour vous abonner à la version papier (payante) des publications du CAM, veuillez composer le 1-800-668-2642.

©2010 Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) ; courriel : chic@schl.ca – téléphone : 613-748-2367 ou 1-800-668-2642.

Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH :

Titre de la publication, année et date de diffusion

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

RAPPORTS GRATUITS EN LIGNE :

- Statistiques du logement au Canada
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation :
Faits saillants – Canada et les régions
- Perspectives du marché de l'habitation, grands centres urbains
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation :
Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Actualités habitation, Canada
- Actualités habitation, grands centres urbains
- Actualités habitation, régions
- Statistiques mensuelles sur l'habitation
- Perspectives du marché, Nord du Canada
- Tableaux de données provisoires sur les mises en chantier
- Rapport sur la rénovation et l'achat de logements
- Rapport sur le marché locatif : Faits saillants provinciaux
Maintenant publié deux fois l'an!
- Rapport sur le marché locatif, grands centres urbains
- Statistiques sur le marché locatif *Maintenant publié deux fois l'an!*
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées –
Tableaux supplémentaires, régions

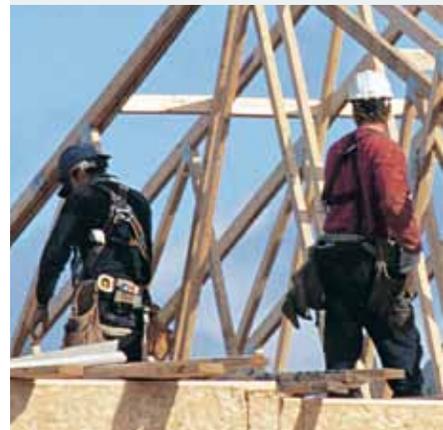
Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!

**Cliquez sur www.schl.ca/marchedelhabitation pour
consulter, imprimer, télécharger ou vous abonner.**

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

■ **Prévisions et analyses :** renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.

■ **Données et statistiques :** renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!



Info-clients SCHL

Un bulletin électronique mensuel qui offre les dernières nouvelles sur l'évolution du marché, de l'information sur la recherche dans le domaine de l'habitation ainsi que des renseignements permettant d'accroître vos relations avec la clientèle et de faire prospérer vos activités.